



DECISION MUNICIPALE N°010 /DM/C/MAT/SIGAM/2025 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF DOSSIER DE CONSULTATION N°005/DC/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2025 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE 04172-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/A DU 26 MAI 2025 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-AEP À MANGUEN1 - MAKANISSA DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE SOTRASOL

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;
Vu la décision municipale n°17/DM/C/MAT/SIGAMP du 18 décembre 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;
Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu la demande de cotation N°005/DC/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/205 DU 04 JUIN 2025 suivant autorisation de gre a gré n° 04172-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/A du 26 mai 2025 pour les travaux de construction d'une mini-AEP à MANGUEN1 - MAKANISSA dans la commune de Matomb ;
Vu le rapport du comité Ad Hoc d'évaluation des Offres du Dossier de Consultation N°005/DC /R-CE/D-NK/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/2025 du 04 juin 2025 autorisation de gré à gré n° 04172-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/A du 26 mai 2025 pour les travaux de construction d'une mini-AEP à MANGUEN1 - MAKANISSA dans la commune de Matomb ;

Considérant les nécessités de services ;

D E C I D E:

Article 1er. Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à l'entreprise SOTRASOL SARL BP : 33 192 YAOUNDE, Tel: 697 79 00 09 la lettre commande relative au Dossier de Consultation N°005/DC/C-MATOMB/SIGAMP/CIPM/205 DU 04 JUIN 2025 suivant autorisation de gre à gré n° 04172-25/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/A du 26 mai 2025 pour les travaux de construction d'une mini-AEP à MANGUEN1 - MAKANISSA dans la commune de Matomb Département du Nyong et Kelle, région du centre;

Article 2. Le montant du marché s'élève à la somme de : 18 896 938FCFA (dix-huit million huit-cent-quatre-vingt-seize mille neuf-cent trente-huit Franc CFA) toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Article 2. La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

-ProfENKEKA
-MINMAP
-ARMP/Centre
- Pd/CIMP/Matomb

Matomb, le 24 JUIL 2025

LE MAIRE,

